



COMMUNE DE POISSY

Dossier DP 78498 25 Y0184

Déposé le : **26/11/2025**

Affiché le : **10/12/2025**

Numéro d'arrêté : **URBA_20260108_019**

Objet des travaux :

Mise en place d'une isolation thermique des murs par l'extérieur de panneaux polystyrène expansés (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les façades du bâtiment avec la couleur RAL 1018 COULEUR TON PIERRE NATURELLE . Le type d'enduit sera taloché

Adresse du terrain :

**49 Rue d'Aigremont
78300 Poissy**

Références cadastrales : **BI 370**

DESTINATAIRE :

BHM770 ENERGIES

MONSIEUR YOHAN HARROSH

34ter RUE FRANCOIS MITTERAND

93170 BAGNOLET

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire de la commune de POISSY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de la Société **BHM 770 ENERGIES** représentée par Monsieur YOHAN HARROSH **Harrosh Yohan**, enregistrée sous le numéro **DP 78498 25 Y0184** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **26/12/2025**.

Conformément à l'article R. 424-15 du Code de l'Urbanisme la présente décision est publiée par voie électronique sur le site internet de la commune, pendant une durée de 2 mois.

Un exemplaire du certificat et le dossier ont été transmis à la Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

**A POISSY,
Pour le Maire et par délégation,
Patrick MEUNIER
Le quatrième Adjoint
délégué aux finances, à l'urbanisme,
au développement économique et aux mobilités**

#signature#

Document publié sur le [site de la ville](#) le 12/01/2026